

**La promotion de la santé<sup>1</sup> et la prévention des cancers appliquées au continuum de soins et de services en cancer**

**Les trois priorités du rapport du Directeur de santé publique de Chaudière-Appalaches sur le cancer (2010) : 1) créer des environnements favorables à la santé, 2) augmenter notre force de frappe en prévention en collaboration avec les milieux cliniques et 3) unir nos forces et s'allier avec ceux qui combattent les maladies chroniques**

**3 populations visées : les personnes en santé, les personnes atteintes de cancer et les personnes les plus défavorisées**

**RECOMMANDATIONS PRIORISÉES À RÉALISER D'ICI 5 ANS (2013-2015)**

	Promotion <sup>2</sup> Prévention <sup>2</sup>	Dépistage des cancers <sup>2</sup>	Investigation-Diagnostic <sup>2</sup>	Traitements des cancers <sup>2</sup>	Rémission	Soins palliatifs
<b>Élaborer une politique publique saine</b>	Les politiques publiques favorables à la santé sont intégrées dans tous les milieux.					
<b>Créer des milieux favorables</b>	Consolider les collaborations avec les partenaires intersectoriels, tels que les milieux scolaires, municipaux, communautaires et plusieurs ministères.					
	Déployer des moyens d'identification des zones potentielles de surexposition au radon dans la région.					
	Soutenir la promotion de l'allaitement maternel, notamment par la certification Initiative des Amis des Bébé.					
<b>Renforcer l'action communautaire</b>						
<b>Acquérir des aptitudes individuelles</b>	Développer des approches novatrices pour la prévention de l'usage du tabac et la cessation tabagique.					
<b>Réorienter les services de santé</b>	Impliquer l'ensemble des professionnels de la santé en promotion des saines habitudes de vie.					
	Former les professionnels et les intervenants en oncologie sur les mesures efficaces en prévention des cancers et les mesures préventives pour les personnes atteintes de cancer.					
	Consolider les mesures de soutien psychosocial pour les personnes atteintes de cancer.					
	Intégrer la promotion de la santé et la prévention des cancers aux interventions préventives en milieu de travail.					
Développer des approches préventives novatrices adaptées aux groupes vulnérables.						

1. Inspiré de la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé.

2. Inclut les personnes en rémission d'un cancer.